

Il faut dire que la colère du président du club Rouge et Noir, Jean-Pierre Rivère, qui n'est pas un habitué de ce type de sortie, a interpellé jusqu'aux plus hautes instances de l'arbitrage Français. Le directeur technique en la matière, Stéphane Lannoy, a admis qu'une erreur avait été commise par le trio arbitral lors du match contre Lyon. A notre avis, ce n'est pas une mais trois erreurs d'arbitrage lors de cette 22^{ème} journée... Ce que le directeur technique de l'arbitrage retient, c'est l'accrochage à la 82', entre Nicolas Tagliafico et Jordan Lotomba dans la surface de réparation lyonnaise. Après avoir tiré le maillot du Niçois, le Lyonnais, Tagliafico lui est tombé dessus mais pour Clément Turpin, ce serait Lotomba qui aurait commis la faute !

Que fait la VAR ?

Il est bien le seul à le croire tant la faute paraît évidente... Pas d'excuses pour autant de cet arbitre qui se caractérise par son arrogance. Immédiatement, il aurait dit à des joueurs Niçois : « Ne me touchez pas ! ». C'est un habitué de ce type de réaction, Clément Turpin se prenant pour Jésus face à Marie-Madeleine : « No me tangere ! »... Toutefois, Stéphane Lannoy, par corporatisme sans doute, reconnaît l'inadmissible, « des circonstances atténuantes pour l'arbitre de la rencontre » qui aurait été masqué sur l'action... Et la VAR ? Ne peut-elle pas intervenir dans ce cas d'espèce ? L'arbitre, Clément Turpin, ne peut-il pas se déplacer vers l'écran de contrôle ? Surtout s'il n'a pas bien vu l'action... Le corps arbitral Français avec de telles décisions, se ridiculise aux yeux du monde. Pas étonnant ensuite que n'ayons pas d'arbitre Français pour les rencontres internationales... En attendant, Nice a perdu 2 à 4 points lors de ces deux dernières journées...

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité